

# SEANCE DU 22 MAI 2018

**Président : Monsieur GAVILLON**

**Présents : Mme RAYNAUD, Ms GUERIN, REVEL, Mmes MICHAUD, CALLY, MAYOUSSIER, VENET, CHANET, Ms CURT, M. PETIT, PETITJEAN, Mme FOURNIER-BERGERON, M. CORDIER**

**Excusé : Monsieur ECOCHARD,**

**Secrétaire de séance : Monsieur CORDIER**

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur GAVILLON, maire, approuve le compte rendu de la séance du 14 mai 2018 et passe à l'ordre du jour :

## **Emplois saisonniers**

Suite au tirage au sort effectué en mairie, en présence des candidats retenus, sont recrutés :

- Méryne BOYER du 09 juillet au 03 août 2018
- Sébastien PERDRIX du 06 au 31 août 2018.

## **Rythmes scolaires**

Monsieur le Maire expose la chronologie des derniers éléments :

- Proposition d'un compromis avec la mise en place des activités périscolaires le mercredi matin et une réorganisation des horaires d'école, avec un temps de classe de 3.5 heures le matin à la place de 3h actuellement.
- Lecture du courrier de l'académie de l'Ain rappelant les conditions d'attribution du versement du fonds de soutien au développement des activités scolaires lié impérativement aux rythmes de 4.5 jours et condamnant de fait le compromis.
- Elaboration d'une nouvelle proposition, à savoir :
  - Lundi-mardi-jeudi : 9h-12h/13h30-16h30
  - Mercredi : 9h-12h
  - Vendredi : 9h-12h. Pas de classe le vendredi après-midi, le temps libéré sera dédié aux temps d'activité périscolaire

Cette proposition visait à prendre en compte les remarques des enseignants des classes maternelles et des animateurs NAP.

- Présentation de ce nouveau scénario au conseil d'école le 15 mai 2018.
- Vote par le conseil d'école avec une majorité très relative ne permettant pas une validation définitive de cette proposition.

En conséquence, Monsieur le Maire propose de conserver les rythmes actuels, soit quatre jours et demi avec les temps d'activité périscolaire à partir de 15h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, dans l'attente de plus d'éléments et notamment de la part du Ministère de l'Education concernant la mise en place d'un plan mercredi.

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents la proposition de Monsieur le Maire.

Un exemplaire de la délibération sera transmis à Monsieur l'Inspecteur d'Académie.  
Un courrier sera adressé à chaque parent d'élève et une information portée sur le site internet ainsi que dans l'édition de juillet du bulletin municipal.

### ***QUESTIONS DIVERSES :***

**Impasse du Grand Etang** : la réception des offres pour les travaux est terminée. Le rapport d'analyses est en cours, la commission MAPA se réunira le 31 mai.

**Recensement de la population** : il se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019.

**Affiché le 29 mai 2018**